

GUIBBERT Mireille – MARTIN Raymond – SNES / FSU  
[rmartin.fsu@orange.fr](mailto:rmartin.fsu@orange.fr)

Coordinateurs des assistants d'éducation des collèges et lycées de l'Académie de Montpellier  
 Conseillers du salarié

Aux côtés des vies scolaires – juin / octobre 2011

### Photos de l'action au collège du Soler (P O) le 28 juin pour défendre les postes d'AED...



### Brèves de Lozère

#### St Etienne Vallée Française : collège en grève le jeudi 15 septembre

Pour ce qui concerne la vie scolaire, **la situation est réellement désastreuse** ! A cette rentrée, le collège n'a à sa disposition qu'**un seul surveillant pour 97 élèves** ! Dans ces conditions, **la sécurité des élèves ne peut plus être assurée** (y compris à l'internat : un seul surveillant de nuit pour 23 garçons et filles).

Des dysfonctionnements graves vont toucher la vie scolaire en ce qui concerne l'accueil des élèves, la surveillance des récréations, de la cantine, des études, de l'internat, mais aussi l'aide aux devoirs, l'accompagnement des élèves en salle d'informatique... Le travail se fera à flux tendu pour le seul surveillant qui devra résoudre tous les problèmes qui peuvent naturellement advenir lorsqu'on a affaire à près de cent adolescentes et adolescents. Ainsi, que se passera-t-il en cas d'absence de ce surveillant ? Notre collège avait déjà perdu 20 heures de surveillance en janvier dernier suite à la suppression d'un contrat aidé (CUI), **soit au total 60 heures perdues en onze mois** ! Nous comprenons d'autant moins cette situation que nos effectifs sont à la hausse : 97 élèves inscrits à cette rentrée (un internat de 23 élèves complet) pour 84 élèves à la rentrée 2010.

#### Florac : la vie scolaire en grève à partir du lundi 19 septembre

Après le **non renouvellement** du demi-poste de secrétaire d'intendance en juin, 2 postes de CUI (contrats les plus précaires de surveillant) à Florac n'ont pas été renouvelés une semaine après la rentrée (et un poste à Ste Enimie). C'est-à-dire : 25 h de moins à la vie scolaire et 15 h de moins au secrétariat..

#### **Concrètement cela se traduira par :**

- ⚔ la **suppression de l'accompagnement personnalisé** (aide aux élèves en difficulté), impossible sans des groupes réduits ;
- ⚔ la mise à mal de l'**accompagnement éducatif** de 17 h 10 à 18 h 10 ;
- ⚔ des **permanences surchargées**, parfois 5 classes par heure, où le travail sera donc plus difficile ;
- ⚔ la fin de certains **clubs** entre midi et deux ;
- ⚔ une éventuelle remise en cause de l'**internat** du mercredi soir ;
- ⚔ entre 13 h et 14 h, il y aura **seulement 2 surveillants** pour surveiller 205 enfants dans la cantine, la cour, le préau...

Et à Ste Enimie, le surveillant est **tout seul** pour tout faire ... puisqu'il n y a **toujours pas de CPE** ...

## Mende Les syndicats dénoncent la précarisation des emplois dans l'enseignement

AUORE GAYOD

21 /09/2011, 06 h 00



Une quarantaine de personnes ont fait entendre leur voix.(© D.R)

Hier, une quarantaine de personnes ont manifesté leur mécontentement devant l'inspection académique, à Mende. En cause, la précarisation des personnels de l'enseignement et la suppression de postes de vie scolaire. "C'est une rentrée catastrophique, tranche Joël Illes, de la FSU.

En plus d'une baisse des moyens accordés à l'enseignement avec des conséquences pour la vie scolaire, c'est-à-dire ceux qui s'occupent des élèves en dehors des classes, on ajoute des emplois qui ne sont pas pourvus. C'est le cas pour sept postes dans le premier degré et dans le deuxième degré, ce sont des contractuels qui ont été embauchés. Ces emplois sont souvent des temps partiels. Tout se précarise ."

Hier, une bonne partie des manifestants venait du collège des Trois-Vallées à Florac. Depuis lundi matin, le personnel de la vie scolaire est en grève. En cause : deux postes de CUI (contrat unique d'insertion) ont été supprimés à la rentrée. Ce qui affecte le travail de la vie scolaire dans l'établissement. "C'est scandaleux. En juin, on avait eu la promesse que tous les postes seraient maintenus. La suppression n'a eu lieu qu'au dernier moment, le jour de la rentrée. On se bat pour récupérer ces postes", explique Guillaume Kressmann, assistant d'éducation au collège. Une suppression de postes qui a des conséquences directes sur son travail au quotidien. "On travaille à flux tendu. On se retrouve à deux surveillants par jour pour 200 élèves. Tout en sachant qu'il y a de l'étude à chaque heure, ajoute-t-il. Notre rôle, c'est d'être à l'écoute des élèves, de les aider, pas seulement de les surveiller."

Hier, une petite délégation a été reçue par Didier Dansart, l'inspecteur d'académie par intérim. "C'est déjà bien de pouvoir se faire entendre. On verra la suite à donner au mouvement", ajoute Guillaume Kressmann. Les personnels de l'enseignement pourront de nouveau faire entendre leur voix le 27 septembre lors de la journée nationale de grève.

## Narbonne. Deux pions virés pour port de bermuda collège Marcelin-Albert



Frédéric Lachaud et Loïc Martin, hier, dans les locaux de la FSU./Photo DDM, J.-L. B.

357

Partager

Pour les deux jeunes gens, c'est de « l'abus de pouvoir » caractérisé. « Du mépris pour les précaires », rajoute Alexandre Lasnel (Snes-FSU). « Ils se sont fait jeter comme des kleenex usagés », résume-t-il. Fin juin, Frédéric Lachaud et Loïc Martin, alors assistants d'éducation au collège Marcelin-Albert de Saint-Nazaire se sont vus signifier par simple lettre du proviseur Thierry Thalamas le non-renouvellement de leur contrat. Pour quels motifs ? Le chef d'établissement s'en est expliqué dans son bureau auprès de chacun. « Parce que je porte des bermudas et pour non-respect des consignes de la CP », résume Frédéric Lachaud. Itou pour Loïc qui s'est entendu reprocher ses pantacourts et « son manque de maturité ». « Aberrant, injustifié, incompréhensible ! », souffle Alexandre Lasnel qui conteste autant la forme que le fond de ce non-renouvellement. « Nul texte interdit de porter des bermudas ! ». Des élèves, des parents

mais aussi 97 % des enseignants du collège ont signé une pétition en faveur des deux surveillants. Une ancienne CP du collège s'est fendue d'une lettre de recommandation. Une réunion s'est même tenue début juillet en présence de toutes les parties sous la houlette de l'inspecteur d'académie. La position du principal n'a pas bougé d'un iota. « Je ne comprends toujours pas car je me suis investi dans la vie du collège : j'ai créé un tournoi de foot pour les élèves entre midi et deux, participé à un voyage scolaire », se désole Loïc. Même incompréhension pour Frédéric qui aurait dû achever cette année sa sixième année de contrat en assistant d'éducation, après l'avoir été six ans auparavant sous le statut d'emploi jeune. « 11 ans d'expérience pour ça... ». Lui voit dans la mésentente qui l'a opposé à l'actuelle CP et aux suites d'une altercation entre élèves, les

raisons de ses tourments. Les deux gars qui pointent désormais à Pôle Emploi ne comptent pas en rester là. Fin août, ils ont lancé un recours gracieux auprès du principal et de son supérieur hiérarchique. Si d'ici deux mois ils n'ont pas reçu de réponse, ils se réservent le droit d'intenter une action auprès du tribunal administratif. « Aux yeux de tous, désormais, on passe pour des incompetents. On veut que soit reconnu l'abus dont nous sommes victimes », soulignent-ils.

« Je n'ai pas à me justifier devant la presse. Je l'ai fait auprès des intéressés », répond Thierry Thalamas, joint au téléphone hier en début d'après-midi. Quant à l'inspecteur d'académie, Olivier Millangue, évoquant le contrat de droit privé, il se range commodément derrière l'employeur : « Je n'ai pas à m'immiscer. La procédure a été respectée. Les motifs du principal me paraissent suffisamment clairs ».

## Narbonne Des pions virés à cause du port de bermudas ?

Le 27/09/2011 à 06h00 par C. L. et R. F. | Mis à jour à 07h43



Alexandre Lasnel et Dominique Blanch soutiennent Loïc Martin et Frédéric Lachaud. © Photos Ph. L.

À la fin du mois de juin dernier, Frédéric Lachaud et Loïc Martin, deux assistants d'éducation, plus communément appelés surveillants, au collège Marcelin-Albert de Saint-Nazaire-d'Aude, étaient informés par courrier que leur contrat ne serait pas renouvelé à la rentrée de septembre. Et ce, sans aucune explication écrite de la part de la direction de l'établissement scolaire. Frédéric Lachaud travaillait dans l'Éducation nationale depuis plus de 10 ans, d'abord comme emploi jeune, puis comme assistant d'éducation au collège de Saint-Nazaire. Il aurait pu exercer une année de plus.

Loïc Martin a 2 ans d'ancienneté dans l'établissement, une première année à mi-temps et une deuxième qui a pris fin le 31 août dernier. Aujourd'hui, les deux pions pointent à Pôle Emploi.

Les deux hommes se disent surpris par la décision prise par le principal du collège, Thierry Thalamas, qui s'est entretenu verbalement avec chacun d'eux, compte tenu que durant toute leur présence au sein de l'établissement, ils estiment s'être beaucoup investis en plus de leur travail en étant proches des élèves, organisant des tournois de football, des voyages, du soutien scolaire...

### En conflit avec la CPE

Selon eux, la décision d'arrêter toute collaboration résulte d'un conflit avec la CPE (Conseillère Principale d'Éducation), en poste depuis un an, qui leur reprocherait de ne pas respecter ses consignes mais aussi leur tenue vestimentaire avec le port de bermudas... Soutenus par le syndicat SNES-FSU représenté par Dominique Blanch et Alexandre Lasnel, Frédéric Lachaud et Loïc Martin expliquent ne pas connaître officiellement le motif du non-renouvellement de leur contrat, un contrat précaire renouvelable annuellement six fois qui constitue un tremplin pour la vie active. Ils ont fait un recours gracieux et hiérarchique auprès de l'Inspection d'académie qui a deux mois pour répondre. La date butoir est fixée à fin octobre. Selon la décision qui sera rendue, ils n'excluent pas la possibilité de saisir le tribunal administratif. "On veut que soit reconnu l'abus dont nous sommes victimes", clament-ils.

Les deux postes ne sont pas restés vacants et les deux surveillants ont été remplacés. Déterminés à aller jusqu'au bout de leur action, Frédéric Lachaud et Loïc Martin disent "On ne lâchera pas".

**Compte rendu de l'audience tenue le vendredi 21 octobre 2011 à l'Inspection académique de la Lozère par le Collectif « Pour la qualité de l'éducation en milieu rural » accompagné du SNES/FSU 48.**

Une délégation du Collectif « Pour la qualité de l'éducation en milieu rural », composée de parents et professeurs des collèges du Collet de Dèze, de St Etienne Vallée Française et de Florac , accompagnée par le Secrétaire départemental du SNES FSU Hervé Fumel et par Mme Sophie Pantel, représentant les conseillers généraux, a été reçue à Mende par l'Inspectrice d'Académie le vendredi 21 octobre **pour parler des préoccupations de bons nombres de collèges ruraux, suite à la suppression de 7 postes d'AED et à l'annulation pure et simple du dispositif des Contrats Uniques d'Insertion (CUI) à cette rentrée scolaire.**

Les membres de la délégation ont ainsi pu, durant deux heures, exposer les nombreux problèmes causés dans les collèges de Florac, de Saint Etienne Vallée Française, du Collet de Dèze, mais aussi dans ceux de Vialas, Meyrueis et Langogne par ces nouvelles suppressions de personnels :

Manque de surveillants pour gérer les périodes de récréations, de cantine, de sorties du collège, d'études et pour surveiller l'internat.

/ Etudes devenant de simples garderies (trop d'enfants en même temps)

/ Aide aux devoirs et accompagnement en salle informatique sacrifiés

/ Activités avec déplacements sur le terrain et dédoublement des classes compromis

/ Pression sur le personnel pour effectuer des heures supplémentaires, travail en flux tendu pour tout le personnel, stress, manque de temps pour écouter les élèves,...

Les réponses de Mme l'Inspectrice d'Académie n'ont pas satisfait la délégation : la politique de rigueur budgétaire et le principe du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite bloque tout moyens actuellement pour pouvoir abonder en personnels les vies scolaires ou les services administratifs des collèges mais une réflexion sur les moyens globaux d'éducation est à l'ordre du jour pour la préparation de la rentrée scolaire prochaine.